

N° 95 - XXIVe année

Octobre 2020



Rentrée scolaire 2020 Classe des petits

FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès d'Éliane Jonker 04 50 42 39 39 - e.jonker@vesancy.fr Remerciements à Geneviève Blanc pour la relecture

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : 31 déc. 2020

Distribution

Janvier SCRAP'OXYGENE / AUBONSENS

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 4ème trimestre 2020

Mardi 11 novembre MAIRIE cérémonie de l'armistice 14-18 à 10h45

Samedi 28 novembre MAIRIE colis gourmand et goûter à 15h

Dimanche 20 déc. PEVV vin chaud à 18h

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE Dimanche 3 janvier 2021

à 18h au château

Confirmation par affichage

LE MOT DU MAIRE

Chères Vesanciennes, chers Vesanciens,

La période estivale, chaude et sèche, que nous avons vécu est désormais derrière nous et a laissé place à une rentrée scolaire presque hivernale. Malgré le constat des phénomènes climatiques extrêmes de cet été et les mesures préfectorales prises pour préserver les ressources en eau dans le département, la commune de Vesancy n'a pas souffert du manque d'eau grâce au forage de la combette et au nouveau réservoir mis en service en 2016.

Comme vous avez pu le constater, cette rentrée de septembre est marquée par la présence et la résurgence de la pandémie de la Covid-19. Je souhaite d'ailleurs remercier le personnel scolaire pour avoir permis une reprise de l'école dans de bonnes conditions et dans le respect des mesures barrières. Cette année, 42 élèves ont effectué leur rentrée et une nouvelle professeure des écoles nous a rejoint, Mme Manon Ledrapier. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village!

Vous avez été nombreux à participer aux portes-ouvertes du 11 juillet destinées aux habitants de Vesancy vous permettant de découvrir la réhabilitation du château en avant-première. Aujourd'hui, il va bientôt pouvoir ouvrir ses portes. Après les sollicitations régulières de la mairie auprès des entreprises pour régler les derniers détails techniques, une procédure de mise en concurrence a été lancée afin de désigner un gérant pour le « Point Rencontre ». Ce gérant aura également pour mission la gestion des locations des salles de réception du château.

Si vous avez profité du confinement pour vous balader jusqu'au chalet de la Vesancière, vous aurez constaté que son toit a fait l'objet d'une réfection à la suite des dégâts causés par les vents forts de l'hiver dernier. L'assurance a permis la prise en charge de la majorité des frais engagés. Sur le chemin, vous aurez également fait la rencontre des chevaux « Koniks Polski » qui ont pris possession des lieux du 1^{er} juillet au 4 septembre. Merci aux autorités de nous avoir rapidement délivré les autorisations nécessaires à la réalisation de ce chantier dans de bonnes conditions.

L'année prochaine, le partenariat avec la Réserve Naturelle et le Parc du Haut Jura continuera mais la présence des chevaux ne sera pas assurée. En effet, après la rénovation de la citerne, les chevaux de l'école d'agriculture avaient pour vocation de débroussailler au mieux le pâturage afin de pouvoir laisser place à quelques bovins. A ce jour, nous sommes en contact avec un jeune éleveur local qui s'intéresse à notre Vesancière. Affaire à suivre ...

Comme chaque année, les aînés bénéficieront d'un colis de Noël qu'ils pourront retirer à l'occasion d'un goûter (si les conditions sanitaires le permettent), organisé par la mairie le 28 novembre prochain. Du côté de la CAPG une nouvelle gouvernance s'est mise en place le 16 Juillet dernier, en se dotant d'un nouveau Président, Monsieur Patrice DUNAND, maire de Gex et de 7 vice-présidents. Convocations aux différentes commissions et autres réunions arrivent sur les boites mail nous invitant à des soirées pas toujours passionnantes.

Enfin je termine ce petit message par une pensée émue pour les 5 membres de notre communauté qui nous ont quittés ces derniers mois : M. Michel Delachenal, M. José et Mme Vincenta Panadero, M. Didier Jailland et M. Vittorio Falco.

Dans l'attente de jours meilleurs, je vous encourage à rester vigilants et à bien respecter les gestes barrières.

Bien à vous

Bernard Mugnier

Du lundi au vendredi de <u>8h30</u> à 12h Mardi de 18h à 19h30

0

Permanences du maire et des adjoints : uniquement sur rendez-vous

Tél: 04 50 41 53 55

mail: mairie@vesancy.fr

Web: <u>www.vesancy.fr</u>

Mariages
Cyril Decouzon & Amélie Pagerie
19 août2020
Nicolas Ellis & Catherine Jewell
5 septembre 2020

Pacs
Jérémy Blosser & Julie Poulailler
4 septembre 2020

Décès

Michel Delachenal 27 juillet 2020

Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 10 juillet et 6 octobre 2020

URBANISME

Déclarations préalables

71 route de Bottenay - abri de jardin de 12m². Avis favorable.

35 route de la Combette - pose de 5.76m² de panneaux solaires. Avis favorable.

100 route de Bottenay - construction d'un mur et portail suite à une mise en demeure. *En cours d'instruction*.

166 chemin du Crêt - création d'une fenêtre et changements des menuiseries. Avis favorable

166 chemin du Crêt - transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre. Avis favorable.

439 rue du Château - réfection de toiture. Avis favorable

222 route de la Combette - construction d'une piscine de 32m². Avis favorable.

222 route de la Combette - extension de l'habitation principale de 20m². En cours d'instruction.

145 route de la Combette - installation d'un conduit d'évacuation pour poêle à bois. Avis favorable.

108 chemin de Pochet - création de surface de plancher. Avis favorable.

155 route de Bottenay - création de 3 vélux. En cours d'instruction.

Permis de construire

Commune de Vesancy - création d'une issue de secours dans la classe d'école du château. En cours d'instruction.

Route de la Vesancière - modification du PC initial (modification de l'implantation de l'habitation, ajout d'une terrasse, d'un second escalier extérieur, d'une petite fenêtre en façade nord, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade Est). En cours d'instruction.

Route de Bottenay - modification du PC initial (symétrie du faitage, bardage bois en partie haute des murs pignon, changement pour tuiles terre cuite). Avis favorable.

FINANCES

Révision du tableau de financement prévisionnel pour la phase 2 des travaux de réhabilitation du château et demande de subvention au titre de la DSIL 2020

Vu la délibération du conseil municipal du 03 décembre 2019 approuvant le plan de financement prévisionnel pour les travaux de réhabilitation du château phase 2 (aménagement de la cour);

Vu la circulaire préfectorale d'appel à projets pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) complémentaire de l'année 2020, du 27 Août 2020; Considérant que le projet de réhabilitation du château (phase 2) pour sa 2ème tranche des travaux,

Considérant que le projet de réhabilitation du château (phase 2) pour sa 2^{ème} tranche des travaux, répond aux cahiers des charges et est subventionnable à la DSIL 2020, au titre de « la préservation du patrimoine public historique ou culturel, classé ou non classé »,

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le nouveau plan de financement, ci-dessous présenté et d'autoriser le maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DSIL 2020, d'un montant de 5 000 € (soit un taux de 23% du montant de la 2ème tranche des travaux de la Phase 2 de la réhabilitation du château), subventionnable cette année.

Nature des dépenses du projet	Montant HT*	Nature des recettes prévisionnelles	Taux	Montant
Aménagement de la cour (DESBIOLLES + MARKO-	67 391,20 €	CAPG fond de concours	9,91%	9 894 €
Préau toiture (GENTET)	6 655,00 €	Région / plan ruralité	14,65%	14 627 €
Grilles (ODECO)	4 221,00	DETR	20,98%	20 940 €
Total tranche 1	78 267,20 €	DSIL	5,01%	5 000 €
Porte issue de secours (CARRAZ) (GALLIA) ATELIER B (PC)	7 136,00 € 2 950,00 € 2 000,00 €	Commune	49,45%	49 359,70 €
Mur préau (VEROT)	5 827,50 €			
Escalier (VEROT)	3 640,00 €			
Total tranche 2	21 553,50 €			
Total	99 820,70 €	Total	100%	99 820,70 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ accepte le nouveau plan de financement pour les travaux de la phase 2 de la réhabilitation du château tel que présenté,
- ⇒ autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la Tranche 2 des travaux au titre de la DSIL complémentaire 2020.

Les recettes de la carrière

Le maire rappelle que l'entreprise PELICHET est liée à la commune par une convention, encore en place pour 4 ans, pour y déposer 30 000 m³ de déchets inertes par an.

Le 24 juin 2020, le Préfet de l'AIN a interdit par arrêté préfectoral, l'entreprise à entreposer quelconque matériau dans la carrière (mais aussi dans les autres carrières du Pays de Gex) afin que cette dernière se mette en règle avec la législation en vigueur.

La question d'une ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) se pose donc et revient sur le devant de la scène. Ce passage en ISDI impacterait fortement les recettes de la commune puisque la commune ne percevrait plus les recettes fixées par la convention.

VOIRIE

Acquisition de panneaux de signalisation à installer dans la Réserve Naturelle du Haut-Jura

Le maire expose que depuis 2017 (rencontre le 15 décembre 2017), la Réserve Naturelle de la Haute Chaine du Jura mène un programme de renouvellement et de renforcement de la signalétique sur son territoire (panneaux réglementaires et informatifs).

Afin d'avoir une vision globale et cohérente sur le territoire de la Réserve naturelle, il est conduit, en parallèle, un travail de réactualisation du plan de circulation des véhicules à moteur. L'objectif étant d'en harmoniser le contenu et d'en améliorer la compréhension.

En ce sens, concernant les principaux axes forestiers situés en Réserve naturelle et réglementés, la Réserve souhaiterait que ceux-ci soient interdits uniquement aux véhicules à moteur (tout type), et non aux autres véhicules (vélo, cheval, etc.). C'est ce qui fait la distinction entre un panneau B7b (interdit aux véhicules à moteur) et un panneau B0 (interdit à tout véhicule). D'ailleurs la grande majorité des arrêtés municipaux, bien que signalée sur le terrain par un panneau B0, vise uniquement les véhicules motorisés.

Ainsi, concernant la commune de Vesancy, trois points essentiels sont à prendre en considération :

- · le type de panneau interdisant l'accès aux routes et pistes forestières propriétés de la commune et se référant aux arrêtés municipaux en vigueur,
- · l'implantation de nouveaux panneaux sur des axes interdits mais non signalés comme tels,
- · l'installation d'une barrière sur un axe principal pour renforcer cette interdiction.

Le maire rappelle que le troisième point exposé ci-dessus, à savoir l'installation d'une barrière, a déjà été fait l'année dernière.

Suite aux propositions de la Réserve, il est proposé de modifier certains panneaux.

Le maire présente les deux devis établis :

L'entreprise SIGNAUX GIRAUD à CHARNAY LES MACON (71) propose un devis d'un montant de 769,36 € TTC

L'entreprise DIRECT signalétique à HAZEBROUCK (59) propose un devis de 1 603,48 €.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à 10 voix pour et 1 voix contre :

- ⇒ décide de suivre les propositions de la Réserve et d'installer des panneaux réglementant la circulation
- ⇒ sélectionne l'entreprise SIGNAUX GIRAUD et autorise le maire à signer le devis.

Création d'une voie sans issue au chemin de Pré Richard

Sur le chemin de Pré Richard, de nombreux véhicules motorisés circulent pour accéder à une propriété, accessible seulement par un chemin rural.

Afin de réglementer la circulation à cet endroit, il est envisagé de créer une voie en impasse et de l'indiquer à l'aide d'une signalisation adaptée (panneau C13a).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ⇒ décide d'améliorer la circulation au chemin de Pré Richard en créant une impasse
- autorise le maire à signer tout document et à prendre toute mesure nécessaire à son institution (arrêté réglementaire, pose de la signalétique, application du code de la route).

CHÂTEAU

Choix du délégataire pour gestion et exploitation du « Point rencontre » et des salles

Le maire rappelle que, par une délibération du 27 Juillet 2020, la commune a décidé d'approuver le principe d'une commission de Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation et la gestion du « Point rencontre » et des salles de réception du château. A la suite de quoi, une procédure de mise en concurrence a été lancée après publication d'un avis sur un journal d'annonces légales (Le Pays Gessien) en date du 06 Août 2020.

Au 31 Août 2020 à midi, date de clôture des candidatures, deux offres ont été déposées : « Ô en Bouche » et « Cœur du Château ».

A la suite d'une présentation des candidatures ouvertes par la commission de Délégation de Service Public en date du 31 Août 2020, il est rappelé que les deux candidats ont été reçus lors d'une audition par la Commission « Gestion du Point rençontre et des salles du château ».

Il en ressort de l'analyse que l'offre reçue par « Ô en Bouche » est plus complète et répond mieux au cahier des charges.

Après une longue délibération, le conseil municipal décide à 7 voix Pour et 3 abstentions de choisir le candidat « Ô en bouche » comme délégataire de la DSP Gestion et Exploitation du « Point rencontre » et des salles du château.

Signalétique du château

Le maire informe le conseil de la rencontre avec la société INTERPUBLICITE pour la signalétique du château. Il précise qu'il faut valider des noms pour les salles. Il avait été proposé la salle LAFOREST pour la nouvelle salle du château et la salle BALTHAZAR pour l'ancienne salle des fêtes. Ces deux noms sont les noms de 2 familles qui ont habité le château au cours de son histoire. Le maire demande au conseil si ces noms peuvent être validés. C'est approuvé.

SOCIAL

Constitution d'un comité consultatif d'actions sociales

Sur la base des propositions faites lors de la séance précédente, la liste des 8 membres du comité consultatif d'une durée de 6 ans, s'établit comme suit :

Françoise Fontaine
Pascale Büttner
Françoise Consani
Gilles Billion
Arnaud Maillard
Pascale Büttner
Stéphane Ducret
Maryse Meignien
Joëlle Mugnier

Renouvellement de la convention Transport à la demande avec Europtours

La dernière convention signée en 2019 avec EUROPTOURS (Divonne les bains) est applicable jusqu'au 31 décembre 2020.

Le principe : toute personne peut demander le transport pour un rendez-vous médical.

10% (non imposable) ou 40% (imposable) du montant est payé directement par le bénéficiaire auprès d'EUROPTOURS, le jour de la course. La demande doit être formulée auprès de la mairie.

L'assemblée délibérante approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention.

CONTRATS / JURIDIQUE

Renouvellement de la convention avec TDF

Le maire expose que la commune a signé un bail avec la société TDF en date du 03 décembre 1998 afin de consentir à la location une parcelle de terrain (cadastrée section A n°157) au lieu-dit Riantmont. Il existe sur cette parcelle un pylône d'une hauteur de 45m et un bâtiment d'environ 140m², propriété de TDF.

INFO MAIRIE INFO MAIRIE INFO MAIRIE

Pour rappel, ce terrain est destiné à l'installation et l'exploitation d'un site radioélectrique afin de :

- fournir tout service de communications électroniques à titre principal, connexe ou accessoire, directement ou indirectement, à l'aide de moyens appropriés,
- ⇒ et/ou établir et/ou exploiter tout réseau de communications électroniques et/ou tout équipement ou infrastructure participant à un tel réseau
- ⇒ effectuer toutes opérations en rapport avec des activités de communications électroniques (telle qu'un contrat de sous-location, une prestation d'accueil et/ou de maintenance de tout ou partie d'une station radioélectrique exploitée par un opérateur tiers).

Le bail arrivant à échéance le 02 décembre 2023, une discussion avec la société TDF s'est engagée pour prévoir la suite de l'exploitation de ce terrain.

Au regard de la pérennisation de l'installation, il a été demandé par la commune de réactualiser le montant du loyer. Afin d'appliquer ce nouveau loyer, il est nécessaire de renouveler le bail. Ce nouveau bail sera conclu pour une durée de 12 ans moyennant un loyer de 10 000 € annuel contre 5 000 € actuellement, avec une augmentation de 1% par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le nouveau bail liant la commune de Vesancy à la société TDF et mettant à disposition la parcelle cadastrée A n°157, afin d'exploiter la station radioélectrique et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

DIVERS

Recensement

Le prochain recensement de la population sur la commune se déroulera du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021.

Un coordinateur d'enquête a été désigné en la personne de Fabienne Pellerud ainsi qu'un agent recenseur en la personne d'Eliane Jonker.

Délégué A.G.E.D.I.

La commune adhère au syndicat A.G.E.D.I. pour l'utilisation de logiciels professionnels spécifiques au bon fonctionnement de la gestion communale (budget, trésorerie, marchés, état civil, cimetière, population...) et conformément aux statuts, il est nécessaire de désigner un délégué. L'assemblée a élu, à l'unanimité Mark Büttner en tant que délégué de l'A.G.E.D.I.

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site www.vesancy.fr sous l'onglet « Mairie » et sur les panneaux d'affichage.



Cérémonie de l'Armistice de la Grande Guerre

Rassemblement place du château à 10h45

MARDI 11 NOVEMBRE 2020

Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie

INFO MAIRIE INFO MAIRIE INFO MAIRIE

Le plan sanitaire mis en place oblige, cette année encore, à renoncer au traditionnel repas de fin d'année qui réunissait nos **aînés**.

Cependant la commune souhaite offrir à tous les habitants de Vesancy dès l'année de leurs 66 ans,

un colis gourmand et un goûter Samedi 28 novembre 2020 à partir de 15 heures

PAYS DE GEX AGGLO

5. Hubert BERTRAND

4ème vice-président En charge des transports et des mobilités durables Maire de Saint-Genis-Pouilly

Pour le Pays de Gex, avec vous!

4. Aurélie CHARILLON

3^{ème} vice-présidente En charge de l'innovation et de la transition écologique Maire de Prévessin-Moëns

3. Vincent SCATTOLIN

2^{lma} vice-président En charge de l'attractivité iconomique, du développement touristique et des relations transfrontalières Maire de Divonne-les-Bains

7. Daniel RAPHOZ

6^{ème} vice-président En charge de l'aménagement, de l'urbanisme, du logement et des gens du voyage Maire de Ferney-Voltaire



2. Muriel BENIER

1 de vice-présidente En charge des finances, des espaces naturels et agricoles, de la communication et de la prospective Maire de Thoiry

1. Patrice DUNAND

Président de Pays de Gex agglo Maire de Gex

9. Bernard VUAILLAT

8ime vice-président En charge du patrimoine et de la politique foncière Maire de Chézery-Forens

8. Jean-François OBEZ

7em vice-président En charge de la valorisation culturelle, de l'administration, des ressources humaines et de la mutualisation Maire d'Ornex

6. Isabelle PASSUELO

5 ime vice-présidente En charge des solidarités, de la santé et de la petite enfance Maire d'Echenevex

Nos délégués aux commissions de la Communauté d'Agglo du Pays de Gex

FINANCES	Bernard MUGNIER	Arnaud MAILLARD	
AMENAGMENT	Damien GRENIER	Gilles BILLION	
DEPLACEMENTS	Mark BÜTTNER	Bernard MUGNIER	
ENVIRONNEMENT	Adrien ORIEZ	Eric DUCRET	
CADRE DE VIE	Françoise FONTAINE	Damien GRENIER	
SANTE - SOLIDARITE	Ghislaine SEILER	Françoise FONTAINE	
ECONOMIE TOURISME INNOVATION	Arnaud MAILLARD	Françoise CONSANI	

CLAV - CLUB LOISIR AMITIE VESANCY - CLAV

Chers membres

Suite aux mesures sanitaires en cours, nous préférons, pour cette année, annuler le repas de Noël. Gardons, malgré tout, le moral et la forme



Nous adressons nos plus vifs remerciements à M. et Mme Jahlan pour leur généreux don

AUBONSENS AUBONSENS AUBONSENS

Les cours de bien-être à la salle des fêtes du château pour l'année scolaire 2020 -2021 ont débuté. Vous pouvez encore vous inscrire.

Les frais d'adhésion sont de 20 € à l'inscription

aubonsens@laposte.net

COURS DE YOGA YIN / VINYASA

Méditation Lundi 19h30 - 21h45 360 € l'année

AFRO DANSE

Jorge Herold **Mardi** 19h - 20h 260 € l'année

QI GONG

Florence Burlet

Mercredi 1 x mois

10h - 11h30

Atelier prévention

santé / bien-être

PILATES avancé Isabelle Bourrin Vendredi

9h - 10h 360 € l'année









PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV



Dimanche 22 décembre à 18h Vin chaud et chants devant la fontaine du château décorée pour Noël

Nourrir les oiseaux en hiver?



Quand le gel s'installe, tous les insectes se sont préparés à hiberner. Ils sommeillent dans le sol ou bien sous l'écorce d'énormes arbres. Dans ces cachettes, les oiseaux ne peuvent plus guère les atteindre. Cela soulève la guestion fondamentale de l'aide accordée à nos amis à plumes. Il n'en reste pas moins que plus une créature est petite, plus elle subit de déperdition de chaleur vers l'extérieur. Ce qui signifie qui lui faut manger régulièrement. La vue de l'une de ces boules de plumes grelottant dans le jardin nous fait pitié et donne envie de l'aider à tout prix. Pourtant donner à

manger, c'est intervenir autrement dit, modifier l'offre naturelle de nourriture. En installant un nichoir et en offrant des graines et de la graisse, on favorise certaines espèces d'oiseaux et au printemps suivant, ces espèces seront particulièrement représentées, au détriment d'autres. En outre, le taux de reproduction est parfaitement adapté à celui des pertes hivernales. Nos interventions ont des répercussions directes sur la qualité génétiques des oiseaux reproducteurs. On peut donc aider les oiseaux lorsque les conditions climatiques sont extrêmes, mais il faut éviter de se substituer à la nature. Or, par ailleurs, qui fait l'expérience du contact immédiat avec les animaux se sent plus uni à eux et plus

enclin à agir pour les protéger. Si l'on ne peut s'empêcher de distribuer quelques subsides aux oiseaux

qui viennent spontanément dans le jardin – les admirer est un véritable enchantement!

Il faut donc se contenter de leur fournir uniquement les aliments similaires à ceux qu'ils trouvent dans la nature, donc bruts:

- Le suif ou une autre graisse sans adjonction de sel ni de sucre,
- Des oléagineux concassés non salés, spécifiquement les noisettes et les noix,
- Des graines de maïs concassées, de blé, de millet ainsi que des graines noires de tournesol
- Des pommes, des poires... Et surtout, un peu d'eau non gelée dans une coupelle.

Cet article est en grande partie tiré du livre de Peter Wohlleben « Le réseau secret de la nature ».

HISTORIQUE DES SAPEURS-POMPIERS (SUITE ET FIN)

Dans les deux « Vesancière » précédentes a été évoqué l'historique des sapeurs-pompiers de Vesancy depuis le XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 70. Voici la suite et fin de ces 180 années d'engagement avec le récit des temps modernes.

Dès les années 60, les missions des soldats du feu se sont profondément transformées dans leur nature, d'une part, à cause de l'accroissement de la circulation automobile qui a provoqué ce terrible fléau des temps modernes, les accidents de la route, et d'autre part, par la diminution des risques incendies due à l'amélioration des normes de sécurité en matière de construction (issue de secours, porte coupe-feu, isolation...) et de prévention (extincteur, détecteur de fumée, dispositif d'alarme...).

Puis au cours des années 80, 90, les sapeurs-pompiers ont commencé à prendre en charge des fréquentes interventions à domicile appelées « secours à victimes » sans compter les appels pour le sauvetage des animaux, la destruction d'insecte, le nettoyage et balisage des chaussées, l'assèchement lors des inondations...

Face à ces nouveaux types d'interventions, les sapeurs-pompiers ont été contraints de suivre des formations spécialisées et leur équipement a dû être profondément modernisé.

Jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, les maires ont assumé la responsabilité et la sécurité de la commune. Il a fallu attendre 1982, la création du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Ain et surtout la réforme dite de la départementalisation en 1996 pour que les moyens humains, matériels et financiers ne soient désormais plus gérés par les communes mais par le Département.



En 1984, la commune fait l'acquisition d'un DODGE 4X4 (600 I) d'occasion pour 15 000 F.

Lors d'une délibération du conseil municipal en septembre 1987, la décision est prise de construire, à l'emplacement de la maison Maurice, un hangar qui abritera le matériel de l'agent communal et le local des pompiers.

En 1988, le chef de corps, Bernard Petiot adresse, au nouveau maire Jean Milesi, un état de la situation des sapeurs-pompiers : « Nous allons rapatrier le DODGE actuellement en dépôt au C.S. de Divonne. La motopompe est archaïque et difficile à mettre en œuvre rapidement. Nous allons mettre en chantier la

construction d'une remorque indispensable au transport du dévidoir à tuyaux. En ce qui concerne l'habillement, un effort est à faire pour l'uniformisation des tenues de feu et pour les tenues de sortie. Aucun pompier de Vesancy n'en est doté ce qui fait que nous ne pouvons jamais paraître dans les manifestations officielles du Pays de Gex. Les achats souhaités par ordre de priorité sont : 300 m de tuyaux de 70 mm, une corde de 25 m, 50 m de tuyaux de caoutchouc pour le dévidoir, une motopompe de 30 m³, 15 tenues de sortie.



Il est à noter que certains matériels sont subventionnables par le Département. »

HISTORIQUE DES SAPEURS-POMPIERS (SUITE ET FIN)

Bernard Petiot informe également le conseil municipal que les sapeurs-pompiers n'assureront plus Désormais, le service des funérailles.

En 1991, le District de la Versoix est créé. Il siège au Centre de Secours de Divonne et regroupe les communes de Grilly, Sauverny, Versonnex et Vesancy ce qui permettra de mutualiser le matériel.

A sa dissolution, en 1998, sera créé le Centre de Première Intervention de Vesancy (CPI) défendu par Gex.

Alors que le feu n'est plus l'enjeu principal, le chef de Corps Eric Ducret doit relever de nouveaux défis face aux risques de plus en plus complexes (accidents thermiques, biologiques, chimiques...) ce qui entraine un renforcement des formations de son équipe (plus de 200 heures sur 3 ans). En conséquence, le matériel et les hommes doivent s'adapter. L'équipement est entièrement renouvelé : masque haute concentration, casque F1, pantalon de protection, veste de feu, gants nitriles, cagoule, bottes...

En 2002, un camion Renault mieux équipé est acheté par la commune avec sac de secourisme, bouteille d'oxygène médicale, défibrillateur, couverture de survie...

Eric Ducret restera chef de Corps jusqu'en 2011 ce qui lui vaudra la médaille d'or et le grade de capitaine pour ses 30 années au sein des sapeurs-pompiers. Lui succèderont en tant que chefs de corps, Yves Moret puis Nicolas Choucq.

C'est aussi au début des années 90 que les premières femmes Sandrine et Nadège Fereyrolles et Isabelle Ducret intègreront l'équipe des sapeurs-pompiers de Vesancy.



L'existence d'une compagnie de pompiers ne se conçoit pas sans un calendrier de réjouissances et de cérémonies.

Pour la fête nationale, l'Amicale proposait en plus du traditionnels bal des pompiers et feu d'artifice, une spécialité de Vincente Fereyrolles : une délicieuse paëlla cuite au feu de bois.

Le défilé du 11 novembre était mené par les sapeurs-pompiers et leur porteur du drapeau.

Pour la Sainte Barbe, la patronne des pompiers, c'était le jour de la remise des médailles, s'il y avait lieu, mais également l'occasion de partager un bon repas.



Vincente entrain de cuisiner dans les règles de l'art sa fameuse paëlla.

HISTORIQUE DES SAPEURS-POMPIERS (SUITE ET FIN)

Liste des sapeurs-pompiers de Vesancy et la date de leur engagement

BEAUDET André 1923 HOTELLIER Antoine 1923 BEAUDET Roger HOTELLIER Bernard JONKER Michel 1994 BERNADI Philippe JONKER Michel 1994 BLANC Edmond 1923 LACHAVANNE Félix 1923 BLANC Félix LAY Bronwyn 2012 BONIER Robert 1930 MAURICE Jean 1923 BOUCHER Marius 1923 MAURICE Louis 1923 CAPELLI Gilbert 1964 MILESI Jean 1963 CHOUCQ Anais 2001 MORET Robert 1943 CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Yves 1980 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Camille 2015 MUGNIER Parier 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Custave 1943 CONSANI Yanrick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 </th <th>ARDIN Amédée</th> <th>1930</th> <th>GILLOT Paul</th> <th>1968</th>	ARDIN Amédée	1930	GILLOT Paul	1968
BEAUDET Roger HOTELLIER Bernard BERNADI Philippe JONKER Michel 1994 BLANC Edmond 1923 LACHAVANNE Félix 1923 BLANC Félix LAY Bronwyn 2012 BONIER Robert 1930 MAURICE Jean 1923 BOUCHER Marius 1923 MAURICE Louis 1923 CHOUCQ Anais 2015 MCRET Robert 1963 CHOUCQ Nicolas 20015 MCRET Yves 1980 COLIN Carrille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 CONSANI Yanrick 1976 PATROIX Ferdinand 1930				
BERNADI Philippe JONKER Michel 1994 BLANC Edmond 1923 LACHAVANNE Félix 1923 BLANC Félix LAY Bronuyn 2012 BONIER Robert 1930 MAURICE Jean 1923 BOUCHER Marius 1923 MAURICE Jean 1923 CAPELLI Gilbert 1964 MILESI Jean 1963 CHOUCQ Nicolas 2015 MORET Robert 1945 CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Robert 1945 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Albert 1923 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Louis 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis 1943 CONSANI Michel 1984 PETICIT		1)20		1 720
BLANC Edmond 1923 LACHAVANNE Félix 1923 BLANC Félix 1930 MAURICE Jean 1923 BONUER Robert 1930 MAURICE Jean 1923 BOUCHER Marius 1923 MAURICE Louis 1923 CAPELLI Gilbert 1964 MILESI Jean 1963 CHOUCQ Nicolas 2015 MORET Robert 1945 CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Yves 1980 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Camille 2015 MUGNIER Bernard 1976 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Clustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Clustave 1943 CONSANI Yamnick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CROCHAT Amédée 1930 PETLET Laurent 2015 CROCHAT Rohert 1923 PONCET Frédéric 1986	ŭ			1994
BLANC Fétix		1923		
BONIER Robert 1930 MAURICE Jean 1923 BOUCHER Marius 1923 MAURICE Louis 1923 CAPELLI Gilbert 1964 MILESI Jean 1963 CHOUCQ Nicolas 2015 MORET Robert 1945 COLIN Camille 2015 MUGNIER Robert 1923 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Custave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis 1943 CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdiand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT Robert 1923 PONCET Gustave 1966 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André <td></td> <td>1)20</td> <td></td> <td></td>		1)20		
BOUCHER Marius 1923 MAURICE Louis 1923 CAPELLI Gilbert 1964 MILESI Jean 1963 CHOUCQ Anais 2015 MORET Robert 1945 CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Robert 1945 COLIN Camille 2015 MORET Robert 1923 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATIRE Sandrine 2014 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Michel 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean FAVRE Emile 1930 TAVERNIER Jean 1988 FAVRE Philippe 1989 TEPPE Franck 1989 FAVRE René 1923 VAUCHE Sylvie FEREYROLLES Gilles 1965 VENARRE Abel 1964 VENAR PARE Merius 1965 VENARRE Abel 1964 VENAR PARE Merius 1965 VENARRE Abel 1964 VENAR PARE Merius 1965 VENARRE Abel 1964 VAUCHE Sylvie 1964 1964 1964 VAUCHE Sylvie 1964 1964 1964 VAUCHE Sylvie 1964 1964 1964 VAUCHE Sylvie 1965 VENARRE Abel 1964 VENAR PARE Merius 1965 VENARRE Abel 1964 VENAR PARE Merius 1965 VENARRE Abel 1964 VAUCHE Sylvie 1966 1964 1964 1964 VAUCHE Sylvie 1966 1964 1964 1964 1964 VAUCHE Sylvie 1966		1930		
CAPELLI Gilbert 1964 MILESI Jean 1963 CHOUCQ Anais 2015 MORET Robert 1945 CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Robert 1945 COLIN Camille 2015 MUGNIER Robert 1920 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustawe 1943 CONSANI Wichel 1984 MUGNIER Louis CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustawe 1966 DELACTIRE Sandrine 2014 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Isabelle 1991 </td <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				
CHOUCQ Anais 2015 MORET Robert 1945 CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Yves 1980 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Albert 1923 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Custave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis 1943 CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DUCRET Sandrine 2014 <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>				
CHOUCQ Nicolas 2001 MORET Yves 1980 COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis 1943 CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATIRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Joseph 19				
COLIN Camille 2015 MUGNIER Albert 1923 COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis 1943 CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Joseph <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>				
COLIN Dominique 1995 MUGNIER Bernard 1976 COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis 1930 CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Renée 1959 PETIOT Bernard 1982 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2001 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL Andrée 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Holphonse 1923	•			
COLOMBET Guy 1965 MUGNIER Daniel 1976 COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Ernest 1930 DUCRET Sandrine 2014 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Sabelle 1991 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Julien				
COLOMBET Louis 1930 MUGNIER Gustave 1943 CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACTIRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SA	-			
CONSANI Michel 1984 MUGNIER Louis CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustawe 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Bisabelle 1991 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>				
CONSANI Yannick 1976 PATROIX Ferdinand 1930 CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Babelle 1991 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930				1510
CRETIN Gérald 1984 PERRIER Paul 1923 CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1930 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 1930 DUCRET Sandrine 1923 RAPPETI Léon 1930 RAPPETI Léon 1930 PAURET Léon 1923 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET				1930
CROCHAT Amédée 1930 PETELET Laurent 2015 CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustawe 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Léon 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Jean 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ Joseph <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>				
CROCHAT Gilbert PETIOT Bernard 1982 CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Eric 1989 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean 1900 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1923 DUPRAZ Joseph SERIGNAT Michel 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean 1964 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER René 1930 FAVRE Marius 1936 TEPPE Alain			*****	
CROCHAT René 1959 PIAZZA Clément 2014 CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Eric 1989 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean 1976 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Michel 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean FAVRE Emile 1930 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER René 1980		1500		
CROCHAT Robert 1923 PONCET Frédéric 1986 DE ANTONI Johann 2003 PONCET Gustave 1966 DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Eric 1989 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean 1976 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean 1964 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER Joseph 1930 FAVRE Henri 1923 TAVERNIER René 1983 FAVRE Phi		1959		
DE ANTONI Johann2003PONCET Gustave1966DELACHENAL AndréQUINCIEU Marcel1930DELATTRE Sandrine2014RAPPETI Ernest1930DEVAUX Pierre1980RAPPETI Léon1930DUCRET Alphonse1923RAU Maxime2013DUCRET Eric1989ROBBEZ Bernard1976DUCRET Isabelle1991ROBBEZ JeanDUCRET Jean1947ROBBEZ Julien1923DUCRET Joseph1923ROBBEZ Patrick1976DUCRET Stephan1989SAINT-MARTIN Claude1961DUFOUR Georges1930SAINT-MARTIN Joseph1923DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT EmileDUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				
DELACHENAL André QUINCIEU Marcel 1930 DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Eric 1989 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean 1900 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1923 DUPRAZ Joseph SERIGNAT Michel 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean 1964 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER Joseph 1930 FAVRE Henri 1923 TAVERNIER René 1989 FAVRE Marius 1936 TEPPE Alain 1983 FAVRE Philippe 1989 TEPPE Franck 1989 FAVRE René 1923 VAUCHE Sylvie FEREYROLLES Gilles 1965 VENARRE Abel 1964 <				
DELATTRE Sandrine 2014 RAPPETI Ernest 1930 DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Eric 1989 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean 1900 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean 1964 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER Joseph 1930 FAVRE Henri 1923 TAVERNIER René 1983 FAVRE Marius 1936 TEPPE Alain 1983 FAVRE Philippe 1989 TEPPE Franck 1989 FAVRE René 1923 VAUCHE Sylvie FEREYROLLES Gilles		2000		
DEVAUX Pierre 1980 RAPPETI Léon 1930 DUCRET Alphonse 1923 RAU Maxime 2013 DUCRET Eric 1989 ROBBEZ Bernard 1976 DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean 1923 DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Joseph 1930 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER René 1930 FAVRE Henri 1923 TAVERNIER René 1983 FAVRE Philippe 1989 TEPPE Franck 1989 FAVRE René 1923 VAUCHE Sylvie FEREYROLLES Gilles 1965 VENARRE Abel 1964		2014		
DUCRET Alphonse1923RAU Maxime2013DUCRET Eric1989ROBBEZ Bernard1976DUCRET Isabelle1991ROBBEZ JeanDUCRET Jean1947ROBBEZ Julien1923DUCRET Joseph1923ROBBEZ Patrick1976DUCRET Stephan1989SAINT-MARTIN Claude1961DUFOUR Georges1930SAINT-MARTIN Joseph1923DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT EmileDUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				
DUCRET Eric1989ROBBEZ Bernard1976DUCRET Isabelle1991ROBBEZ JeanDUCRET Jean1947ROBBEZ Julien1923DUCRET Joseph1923ROBBEZ Patrick1976DUCRET Stephan1989SAINT-MARTIN Claude1961DUFOUR Georges1930SAINT-MARTIN Joseph1923DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT EmileDUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				
DUCRET Isabelle 1991 ROBBEZ Jean DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1964 DUPRAZ Joseph SERIGNAT Michel 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean FAVRE Emile 1930 TAVERNIER Joseph 1930 FAVRE Henri 1923 TAVERNIER René FAVRE Marius 1936 TEPPE Alain 1983 FAVRE Philippe 1989 TEPPE Franck 1989 FAVRE René 1923 VAUCHE Sylvie FEREYROLLES Gilles 1965 VENARRE Abel 1964				
DUCRET Jean 1947 ROBBEZ Julien 1923 DUCRET Joseph 1923 ROBBEZ Patrick 1976 DUCRET Stephan 1989 SAINT-MARTIN Claude 1961 DUFOUR Georges 1930 SAINT-MARTIN Joseph 1923 DUPRAZ DANGE Yannick 1991 SERIGNAT Emile 1964 DUPRAZ Joseph SERIGNAT Michel 1964 1964 EYRAUD Pascal 2007 TAVERNIER Jean 1930 FAVRE Emile 1930 TAVERNIER Roeph 1930 FAVRE Henri 1923 TAVERNIER René 1983 FAVRE Marius 1936 TEPPE Alain 1989 FAVRE Philippe 1989 TEPPE Franck 1989 FAVRE René 1923 VAUCHE Sylvie 1964 FEREYROLLES Gilles 1965 VENARRE Abel 1964				1570
DUCRET Joseph1923ROBBEZ Patrick1976DUCRET Stephan1989SAINT-MARTIN Claude1961DUFOUR Georges1930SAINT-MARTIN Joseph1923DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT EmileDUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				1923
DUCRET Stephan1989SAINT-MARTIN Claude1961DUFOUR Georges1930SAINT-MARTIN Joseph1923DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT EmileDUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964		-		
DUFOUR Georges1930SAINT-MARTIN Joseph1923DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT Emile1964DUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964	-			
DUPRAZ DANGE Yannick1991SERIGNAT EmileDUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964	_			
DUPRAZ JosephSERIGNAT Michel1964EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				1920
EYRAUD Pascal2007TAVERNIER JeanFAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				1964
FAVRE Emile1930TAVERNIER Joseph1930FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964	-	2007		2201
FAVRE Henri1923TAVERNIER RenéFAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				1930
FAVRE Marius1936TEPPE Alain1983FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964			_	
FAVRE Philippe1989TEPPE Franck1989FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				1983
FAVRE René1923VAUCHE SylvieFEREYROLLES Gilles1965VENARRE Abel1964				
FEREYROLLES Gilles 1965 VENARRE Abel 1964				
				1964
	FEREYROLLES Nadège	1991	VENARRE Henri	1930
FEREYROLLES Sandrine 1990 WINTZER Sébastien 2018	Ţ.			

Maintenant que l'heure de la dissolution a sonné, le village ne doit pas oublier les MORET, les PETIOT, les DUCRET... et tous les autres, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs qui se sont dévoués dans l'ombre, pour servir avec courage la collectivité.

Je remercie chaleureusement Roger Beaudet et Gilles Fereyrolles qui ont eu l'amabilité de m'aider dans cette rétrospective.

Eliane Jonker

ECOLE DES GRANDS ECOLE DES GRANDS

De nouveaux élèves

Dans la classe des grands, il y a un nouvel élève, il est en CE1 et nous sommes 21 élèves. En ce moment dans l'école de Vesancy il y a 42 élèves compris les deux classes. Et dans la classe des petits il y a 9 nouveaux élèves et aussi ils sont 21 élèves. Et il n'y a pas eu autant d'élèves depuis vingt ans.

Éloi CM1 Amir CE2 Camille. F CE2

L'école et la Covid-19

Avant d'aller à l'école on doit se prendre la température et se laver les mains. Le maître doit porter le masque, on ne fait pas la récréation avec les petits.

On doit aussi se laver les mains quand on rentre dans la classe et quand on en ressort.

Nous ne sommes plus obligés de respecter les distances de 1 m entre nous.

Axel CE1, Armand CE1, Nayeli CM1.

La cantine

On ne se mélange pas aux petits, on a des tables réservées maison peut échanger les places comme on n'est dans la même classe. On a aussi une cour réservée pour jouer.

Maintenant, on peut aussi chauffer les plats ou continuer de manger des piques-niques.

Tiago CM2 et Rose CE1

Annulation due à l'épidémie

Nous sommes désolés mais la chorale de Noël est annulée, nous essayerons de nous arranger pour faire le ski nordique et la piscine. Tout ça à cause du Covid19. Nous espérons que cela se finira vite.

Néo CM1 et Ina CM1

Exercice d'évacuation

Jeudi 17 septembre, nous avons fait un exercice évacuation : les petits, le matin, et les grands, l'après-midi.

Les petits sont passés par la porte et ils sont allés dans la cour, les Grands aussi, mais nous sommes passés par la grande fenêtre de la petite salle, le Maître nous a aidés à sauter. Rayan CM1 Maximilien CM1 Neela CM1

Coopérative de classe

Nous avons fait les élections de cette année.

Isalyne CM2 a été élue présidente.

Oscar comme trésorier et Camille comme secrétaire.

Nous étions onze candidats a vouloir être élus.

Oscar CM2, Isalyne CM2 et Camille G CM2

École dans la nature

On est séparés des petits. Mais on va faire des projets avec notre coopérative comme des toilettes cabane coopérative. Nous avons des limites et nous sommes en groupe pour faire des projets et pendant le confinement il y a eu des élèves qui sont montés aux cabanes et ils ont fait des cabanes sur pilotis.

Alicia CE2 et Damien CE1 Cassis CE1

ECOLE DES PETITS ECOLE DES PETITS

Gâteau aux pommes et yaourt

<u>Ingrédients</u>

1 yaourt nature

3 pots de yaourt de farine

2 pots de yaourt de sucre

1/2 pot de yaourt d'huile

3 oeufs entiers

1 sachet de levure chimique

1 sachet de sucre vanillé

3 pommes



Préparation

Verser le pot de yaourt nature dans un saladier, se servir du pot vide comme mesure pour la farine, le sucre et l'huile.

Ajouter au yaourt 3 pots de farine, 2 pots de sucre, 1/2 pot d'huile, les <mark>3 oeufs, la levure et le sucre vanillé.</mark>

<mark>Mélanger le tout jusqu'à obtenir une pâte lisse.</mark>

Préchauffer le four à 180° (thermostat 6). Peler et couper les pommes en petits morceaux (selon le goût), répartir ces morceaux dans la pâte (ou directement dans le moule préalablement beurré, puis verser la pâte).

<mark>Beurrer un moule à gâteau et y verser.</mark>

Mettre au four pendant 30 minutes.

Surveiller en fin de cuisson pour que le gâteau ne soit pas trop cuit.

Bon appétit!



